[Nouvelles locales] : Lyon

Autor(en): **M. F.**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **27 (1981)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Activité des Sociétés

LYON

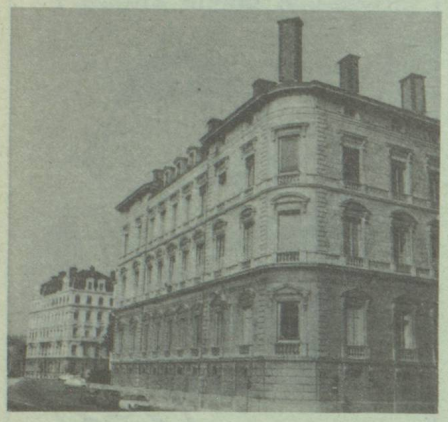

Le Consulat général de Suisse porte à votre connaissance :

Nouveau numéro de téléphone :
(7) 893-51-34
8, rue Godefroy, — 69453 LYON
Cedex 3

Nos activités

Après la réunion du 11 décembre 1980, dont vous entretient par ailleurs M. André Dufour, président de la section Rhône-Alpes et Centre de la Chambre de Commerce suisse en France, nous avons continué sur notre lancée les 12 et 13 décembre suivants :
Le 12 décembre, les Présidents et Membres des Comités des Sociétés suisses de Lyon, ont eu le plaisir d'être présentés à notre nouveau Consul général, M. Pierre Barbey, et à Mme Barbey, au cours d'un vin d'honneur organisé et préparé par Mme et M. Etter, Consul auprès du Consulat général de Suisse.
Ce fût une sympathique réunion, dont nous tenons à remercier particulièrement M. Etter et son épouse.
Le lendemain, samedi 13 décembre, les Genevois et les Suisses de Lyon, se sont retrouvés très nombreux au Cartnozet pour fêter l'Escalade.
M. Jean-François Jacot a tenu à saluer tout spécialement notre nouveau consul général, M. Pierre Barbey ainsi que Mme Barbey.
Il a — au nom des Présidents de toutes les Sociétés suisses de Lyon — souhaité à M. Barbey et à son épouse un excellent séjour dans notre ville et pour M. Barbey personnellement, une pleine et complète réussite dans ses nouvelles fonctions.
Il a salué également la présence de M. Etter et de Mme Etter, en précisant combien les suisses de Lyon avaient apprécié l'appui que M. Etter avait apporté à la Communauté Suisse de la région lyonnaise pendant la période où il a fonctionné comme gérant du Consulat général de Suisse de Lyon.
M. Jacot a terminé en remerciant très chaleureusement tous ceux qui se sont occupés de la parfaite organisation de la soirée :
— M. Chassot et Mlle Broutchoux,
— M. et Mme Schilt,
— M. et Mme Adatte,
— et, plus spécialement, Mme Nelly Dufour, qui avait elle-même préparé l'excellente potée tirée de la marmite de la « Mère Royaume », que nous avons dégustée avec beaucoup de plaisir.
Chacun ayant la possibilité de venir, soit masqué, soit déguisé, en prenant comme thème le nom d'une rue de Genève, nous avons eu la surprise de voir arriver le Réformateur Jean Calvin, le Cardinal Mermillod, un cuisinier, un charcutier : j'en passe et des meilleurs.
Bravo à tous et, en particulier, aux collaborateurs du Consulat général, qui étaient parmi les plus originaux.
La fête, comme d'habitude, s'est prolongée très tard dans la nuit et s'est même terminée par une gratinée lyonnaise, bien venue !

Le chroniqueur de Service.

Comuniqué

Les Présidents se succèdent, les secrétaires changent, mais Mlle Broutchoux depuis 35 ans, est le pilier de la section Rhônes/Alpes et Centre de la Chambre de Commerce suisse en France.
Pour fêter ses années de présence et de dévouement à leur compagnie, les membres du Comité de la Chambre, et leurs épouses, les Présidents, les anciens secrétaires, entouraient Mlle Broutchoux en cette soirée du 11 décembre 1980.
Plusieurs discours, tous teintés d'une grande affection à son égard, la remise de la médaille du travail, de plusieurs cadeaux et de fleurs, constituaient la partie « officielle » de cette réunion.
Une fondue réunissait ensuite les quarante participants dans une joyeuse ambiance.
Un grand merci encore à Mlle Broutchoux dont nombre d'entre nous connaissent la gentillesse, la compétence, et le dévouement.
Elle aura certainement ressenti par la présence de la plupart de ceux avec qui elle a travaillé et travaille encore, combien elle est appréciée.
Le lien qu'elle a su établir entre tous, et la pérennité qu'elle a assuré dans nos bureaux, sont de la plus haute importance et chacun en est conscient, sa modestie dût-elle en souffrir !
Merci également aux organisateurs de cette amicale soirée.

Ve Championnat d'Europe de ski de la police

Sous un soleil resplendissant le Ve Championnat d'Europe de ski de la Police s'est déroulé à l'Alpe d'Huez du 26 au 30 janvier. Ces championnats s'apparentent aux Jeux Olympiques, ils se déroulent tous les quatre ans dans un pays différent. Cette année huit nations ont été représentées et parmi elles l'équipe suisse qui alignait douze concurrents. Considérant que les couleurs suisses étaient défendues par des amateurs, notre nation s'est classée parmi les meilleures !

Communiqué de la Société suisse de Bienfaisance

Chers Amis, retenez déjà la date du
Samedi 25 avril 1981 à 12 h 30
Nous recevons nos aînés à l'occasion du traditionnel Déjeuner de l'Amitié qui se déroulera au :
Carnotzet de la Maison suisse
15, rue du Musée-Guimet
Venez nombreux !

Cotisations 1981

Vous pouvez déjà en effectuer le règlement évitant ainsi à notre trésorière l'envoi de rappels. Par avance, nous vous remercions de votre générosité.

Le Comité de la S.S.B.

Pro-Ticino Lyon

Après une longue absence littéraire, soyez tranquilles : Pro-Ticino Lyon, vit toujours, très unis et les bonnes volontés ne manquent pas.
Une petite rétrospective de nos activités :
Notre fête dite « hivernale » a eu lieu le 15 novembre au Carnotzet de la Maison suisse.
Le comité un peu engourdi faute d'activités autres, a décidé de faire un coup de fusil ! Et quel coup de fusil !!! Les voilà partis à la chasse, mais il n'espéraient pas un tel résultat : un sanglier de 70 kilos. Notre vice-président, M. Beretta et son équipe, nous ont préparé un repas alléchant : sanglier et polenta, il fallait le faire !
Un remerciement tout particulièrement bien mérité à nos cuisiniers et au roi de la polenta, qui ce jour-là était, M. Ernest Neidecker. Une soirée fort sympatique, avec beaucoup d'ambiance et l'on dansa tant, qu'il était fort tôt le dimanche matin.

Notre programme 1981
sera en premier lieu :
l'Assemblée générale, le 9 mars

au Carnotzet de la Maison suisse à 21 heures. Nous vous souhaitons fort nombreux, contrairement aux autres années. Il nous faut beaucoup d'idées, alors venez tous.
La fête dite de « Printemps » aura lieu le samedi 9 mai, au Carnotzet de la Maison suisse à 21 h 30, le programme vous sera expédié individuellement.
Bien qu'il soit déjà un peu tard, Pro-Ticino Lyon, vous souhaite une bonne année et vous dit à bientôt, au prochain article.

M. F.

Les timbres

Le 2 février, les Timbrés, comme ironiquement leurs amis les nomment tinrent leur Assemblée générale. Après la traditionnelle fondue, vint la partie administrative rapidement menée en présence de notre nouveau consul général, M. Pierre Barbey. Nous avons dû regretter la démission de notre secrétaire-trésorière Mme Meyer qui après vingt années de fonctions souhaitait prendre une retraite bien gagnée.
Heureusement que pour notre Groupement, M. Adatte accepta de prendre la relève et notre Comité pourra à nouveau fonctionner au complet. Nous serions heureux de trouver de nouveaux membres dans la Communauté suisse de Lyon !

Union helvétique Arbre de Noël

Un peu tôt dans la saison au dire de plusieurs, l'arbre fut dressé dans la salle de la Maison suisse le dimanche 7 décembre.
Après la projection de dessins animés qui firent la joie des enfants (et des parents !), le traditionnel goûter fut servi. Puis les lumières s'éteignirent, l'arbre s'illumina et l'on entendit des pas lourds dans le lointain : c'était le Père Noël ! avec sa hotte et sa lanterne, il s'approcha des enfants et les interrogea sur leur sagesse. Puis il leur demanda de montrer leurs talents en récitation ou chant. La matinée se termina par la distribution des jouets. Remercions les protagonistes de la fête que nous ne nommerons pas pour ne pas blesser leur modestie !

Double-Nationaux : Attention !
Pour vous aussi
Le Fonds de solidarité
est une bonne affaire !

Renseignez-vous au
Fonds de Solidarité
des Suisses de l'étranger
Gutenbergstrasse 6,
CH-3011 Berne
ou auprès de votre représentation suisse.

Comment vous sentez-vous à l'étranger ?
Que se passe-t-il dans le pays où vous travaillez?
Qu'en est-il de votre avenir ?
Que diriez-vous d'une **indemnité forfaitaire** en cas de perte de vos moyens d'existence à la suite d'événements politiques ?
Que diriez-vous d'un **capital-épargne** en Suisse ?
Renseignez-vous au **Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger,** Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne.

LA LUTÈCE

Compagnie d'assurances contre les risques de toute nature

SIEGE SOCIAL :
EN SON IMMEUBLE : Lyon (6e) - 15, rue du Musée Guimet

AGENCES GENERALES DANS TOUTE LA FRANCE

SUCCURSALE DE PARIS :
43, rue de la Chaussée d'Antin
(Tél. : 526.87.59)

SUCCURSALE DE STRASBOURG :
10, rue des Francs-Bourgeois
(Tél. : 32.12.14)

BUREAU DE LYON :
2, rue de la République
(Tél. : (7) 828.10.99

Compagnie spécialisée dans l'assurance :
- Multirisques « BLOC » des APPARTEMENTS, BUREAUX, VILLAS, COMMERCES ;
- De personnes : HOSPITALISATION — INDIVIDUELLE — ACCIDENTS.